



LE RÉFLEXE SOLIDAIRE

Rapport d'activité
Avril 2014 - Mars 2015

PRÉAMBULE



Structurer puis élargir

Le fonds de dotation Le Réflexe Solidaire est né sous l'impulsion de microDON.

En son centre on voit des dispositifs de collectes innovants comme la générosité à la caisse des supermarchés.

Le fonds de dotation est un moyen de créer du lien entre entreprises et associations bénéficiaires des dons, et aussi de pouvoir observer l'évolution des collectes ou des informations sur les associations soutenues.

En créant un fonds robuste et outillé pour faire face à la gestion de nombreuses sources de dons, de petits montants et de nombreux bénéficiaires, Le Réflexe Solidaire a créé une structure fiable et prête à accueillir d'autres types de partenariats, acteurs et formes de générosité innovantes. Ce second exercice fut celui de la structuration des outils, le prochain sera celui de l'ouverture vers d'autres outils, d'autres associations, d'autres initiatives et bien sûr d'autres entreprises partenaires.



Pierre-Emmanuel Grange

Administrateur du fonds de dotation Le Réflexe Solidaire, président de microDON.

SOMMAIRE

Préambule	2
Sommaire	3
Le contexte 2014-2015	4
Le financement des actions sociales	5
Le financement des antennes locales de la Croix-Rouge Française et du Secours Populaire Français	5
Le financement de petites associations de proximité	6
L'opération Téléthon	6
L'INSEME, bénéficiaire de l'Arrondi chez Géant Casino Corse	6
Pilote Auchan	6
Le Rire Médecin	6
La collecte	7
La communication	8
Les partenaires et bénéficiaires	9
100% des dons redistribués	9
Les statuts et la gouvernance	10
Les perspectives 2015-2016	11
Les comptes	12
Annexe	15

LE CONTEXTE 2014-2015

Les initiatives liant les entreprises et les associations à but non lucratif fleurissent.

Qu'il s'agisse de dons de temps ou d'argent, des entreprises elles-mêmes ou de leurs salariés et clients, celles-ci ont besoin de créer des liens avec les associations.

Ce besoin trouve naissance au croisement de deux tendances.

La première est que la recherche de performance, de rentabilité et profits au coeur du projet de toute entreprise ne crée nullement un univers de sens et d'inspiration pour la majorité des individus qui la composent.

La seconde est que les individus, en France, pour les situer dans un contexte de pays développé, ont pour une grande majorité dépassé les premiers échelons des besoins élémentaires et cherchent à se dépasser dans leur quotidien aussi souvent qu'ils le peuvent en se confrontant aux situations qui vont leur apporter estime et réalisation de soi.

Le fait de concourir à un projet d'intérêt général est un ressort

des étages hauts de la pyramide de Maslow à laquelle il est fait référence plus tôt.

Voilà comment en 2014 on voit des citoyens "boomers", enfants de l'après-guerre et leurs enfants constituer l'essentiel de la population active et adhérer très volontiers aux projets et visions proposées par les milliers d'associations portant des projets à but non lucratif, d'intérêt général. C'est une condition de réalisation de soi qui favorise la création de liens au quotidien entre individus, entreprises et associations.

Dans ce contexte le fonds de dotation Le Réflexe Solidaire apparaît comme un acteur unique favorisant les dons de tous montants, même les plus petits pour répondre à cette idée de générosité au quotidien, de générosité embarquée. En parallèle il relève les défis de l'industrialisation des traitements pour garantir fiabilité et transparence des données liées à ces microdons et autres dons plus importants.

L'Arrondi prend un nouvel essor en 2014 avec notamment l'arrivée de nouvelles enseignes partenaires



LE FINANCEMENT DES ACTIONS SOCIALES

Le fonds de dotation Le Réflexe Solidaire vise à collecter des dons de faibles montants en privilégiant le développement de nouvelles formes de solidarité au profit d'un grand nombre de projets et aussi d'en mesurer l'impact.

Il contribue depuis sa création à soutenir des associations mettant en oeuvre des actions sociales de solidarité locale, nationale, ou internationale. Ces associations apportent du soutien et de l'assistance aux personnes les plus vulnérables. Les bénéficiaires sont également des oeuvres et organismes mettant en oeuvre des projets environnementaux.

Au-delà de la collecte, les enjeux des nouvelles formes de solidarité sont de contribuer à développer une culture du don, d'accroître l'efficacité et la visibilité des associations bénéficiaires et de multiplier leurs opportunités de rencontres et de partenariats. Il a pour ambition de devenir un acteur incontournable de ces financements innovants et de travailler pour une pluralité d'entreprises ou d'opérateurs.

Le financement des antennes locales de la Croix-Rouge Française et du Secours Populaire Français

Le Réflexe Solidaire a été créé afin d'être l'organe de collecte et de redistribution des dons au sein du dispositif L'Arrondi en caisse, mis en oeuvre et déployé au sein des magasins de l'enseigne de distribution partenaire Franprix à Paris et en Île-de-France. Les dons collectés ont été redistribués aux grandes associations partenaires du programme : la Croix Rouge Française et le Secours Populaire Français.

Ces dons ont permis de financer des missions d'action sociale. Ces actions ont été en particulier l'achat de produits alimentaires et de produits d'hygiène pour les structures locales du Secours Populaire Français.

Elles ont aussi permis le renforcement des maraudes sociales de la Croix Rouge Française au sein de ses unités locales, par exemple des 1^{er} et 2^e arrondissements de Paris, permettant de venir en aide aux sans abri, et de pérenniser ce dispositif d'action sociale dans le temps.

Ainsi sur le deuxième exercice clos le 31 mars 2015, Le Réflexe Solidaire a reversé près de **54 000 euros** aux antennes locales du Secours Populaire Français dont **9 000 euros** au titre d'une opération spéciale "SOS bébé" du 13 au 15 mars 2015, et près de **42 000 euros** aux antennes locales de la Croix Rouge Française.

Alimentation et hygiène

À titre d'exemple, 2 € collectés = 1 boîte de lait en poudre pour un bébé ou 3 € collectés = 1 paquet de couches.



Le Secours Populaire est une des associations bénéficiaires de L'Arrondi en caisse chez Franprix



Opération carte microDON au profit du Rire Médecin.

Le financement de petites associations de proximité

Les bénévoles d'associations de solidarité choisies collégialement entre partenaires organisateurs de l'opération se mobilisent dans un point de vente le temps d'un week-end pour se présenter aux citoyens, parler de leur projet et les encourager à les soutenir à l'aide de la carte de don. La carte de don, dotée d'un code barres, permet lors du passage en caisse de faire un don de 2€ ou plus à l'association bénéficiaire. L'opération permet de renforcer la vie associative locale tout en diversifiant les sources de financement des associations.

Le Réflexe Solidaire a ainsi accompagné les opérations carte de don suivantes :

→ l'opération microDON Yvelines 2014 : elle a permis de collecter 27 515 euros au profit de 24 associations de solidarité internationale,

→ l'opération microDON Paris 2014 : elle a permis de collecter 160 000 euros au profit de 196 associations,

→ l'opération microDON Val d'Oise 2014 : elle a permis de collecter 15 939 euros au profit de 15 associations du département.

L'opération Téléthon

L'opération carte Téléthon 2014 a permis de collecter 13 811 euros au profit de l'association AFM Téléthon.

L'INSEME, bénéficiaire de l'Arrondi chez Géant Casino Corse

Cette association soutient les personnes qui vivent en Corse et dans l'obligation de se rendre sur le continent pour raisons médicales. L'Arrondi chez Géant Casino Corse a permis de collecter 14 914 euros à partir du 4^e trimestre 2014, reversés à l'INSEME par Le Réflexe Solidaire.

Pilote Auchan

Un pilote du dispositif l'Arrondi a été réalisé pendant l'exercice dans deux magasins de l'enseigne Auchan qui a permis de collecter et reverser des dons pour un montant total de 3 668 euros au profit de trois associations bénéficiaires :

- Adapt Equit à hauteur de 861 euros,
- Les Blouses Roses à hauteur de 2 036 euros,
- Le Panier de la Mer à hauteur de 771 euros.

Le Rire Médecin

Une opération carte microDON ponctuelle a été réalisée au profit de l'association Le Rire Médecin du 27 au 29 juin 2014. Le fonds de dotation a reversé la somme de 4 533 euros à cette association à l'issue du week-end de collecte.



Lancement de L'Arrondi chez Géant Casino en Corse, au profit d'INSEME.

LA MESURE DE L'IMPACT SOCIAL DES DISPOSITIFS SOUTENUS PAR LE FONDS

En partenariat avec microDON, le fonds a lancé une mission de mesure de l'impact social des dispositifs comme L'Arrondi en caisse ou les opérations carte microDON, impliquant de très nombreuses parties prenantes, pour :

- Formaliser la mission sociale de microDON et du Fonds,
- Identifier et mesurer les impacts sur:
 - Les entreprises partenaires des opérations de collecte,
 - La générosité des donateurs,
 - Les associations bénéficiaires des dons.

Cette mission de mesure d'impact a pour vocation d'identifier, chiffrer, mesurer et valoriser les impacts financiers et sociaux des dispositifs soutenus avec le fonds.

LA COLLECTE

Au cours de cette année, les partenariats avec des enseignes de distribution alimentaire pour des collectes ponctuelles ou dans la durée sont :

Auchan

Test d'un dispositif L'Arrondi dans 2 magasins à Boulogne-sur-Mer et Englos pour une durée de 29 semaines entre le 17/04/2014 et le 03/11/2014.

On note aussi la participation de 4 hypermarchés à des opérations ponctuelles carte microDON.

Monoprix

59 magasins ont participé à l'opération carte microDON Paris.

Franprix

L'Arrondi en place dans 340 magasins au début de l'exercice a continué son déploiement avec 80 magasins supplémentaires pour atteindre 406 magasins actifs au total sur l'exercice.

Les magasins Franprix ont participé à des opérations ponctuelles carte microDON également : opérations Paris, Val d'Oise, Yvelines.

Géant Casino Corse

11 magasins Géant Casino Corse on rejoint L'Arrondi pour un pilote de 9 mois. Les magasins hypermarchés et supermarchés ont été déployés en novembre 2014 et les taux de participations au cours des deux mois suivants se sont montrés très encourageants.

Divers

Moins de dix magasins indépendants ont participé ponctuellement à des opérations carte microDON en Île-de-France. Parmi eux les enseignes Géant Casino, Casino, Jardinerie de Chevreuse, G20, Leclerc, SuperU, Intermarché.

L'ensemble des données de collecte issues des magasins partenaires a été communiqué au fonds de dotation aux fréquences convenues (hebdomadaires et mensuelles). Les données analysées et traitées ont permis de réaliser avec précision et dans les délais convenus (le trimestre) le reversement des dons aux organisations bénéficiaires.



Opérations carte microDON Val d'Oise.

LA COMMUNICATION

Cette nouvelle année est marquée par la multiplication des opérations, des projets bénéficiaires et une forte croissance de la collecte. L'augmentation significative de l'impact social a mis particulièrement à l'honneur le rôle majeur du Réflexe Solidaire.



La presse locale au rendez-vous pour L'Arrondi chez Géant Casino Corse.

Prix Coup de coeur de l'Ordre des experts comptables

À l'occasion du 9^e Forum des Associations & Fondations, qui s'est tenu le 22 octobre 2014 au Palais des Congrès de Paris, Le Réflexe Solidaire s'est vu remettre le Prix Coup de Coeur 2014 de l'Ordre des Experts comptables.

«Les partenaires du Forum félicitent cette initiative créatrice d'emplois, de richesses et de solidarités, et formulent leurs vœux de pleine réussite.»

La grande opération carte microDON Paris

En 2014 a eu lieu la plus grande opération carte microDON jamais réalisée à Paris les 10 et 11 octobre avec 196 associations bénéficiaires.



Soirée bilan de la grande opération carte microDON Paris dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris

Plus de 1 980 bénévoles se sont ainsi mobilisés dans 211 magasins Franprix et Monoprix partenaires dans tout Paris.

Réalisé avec le soutien de la Mairie de Paris et son réseau des Maisons des Associations, et en partenariat avec le Crédit Municipal de Paris, La Fondation Macif, les enseignes Monoprix et Franprix, Passerelles & Compétences, et Paris je t'aide, le projet a permis de battre un **nouveau record de collecte : 160 528€** pour financer des projets d'associations locales.

L'ampleur de l'opération avait généré de nombreuses retombées presse : France Inter, Le Parisien, 20 minutes, Direct Matin, France 3 Paris Île-de-France... Les 196 associations bénéficiaires ainsi que près de 80 264 généreux donateurs pendant l'opération ont été sensibilisés à l'action du fonds de dotation Le Réflexe Solidaire.

Coup de projecteur en région avec L'Arrondi

Le lancement de L'Arrondi dans des magasins Auchan pilotes, dans la région Nord puis chez Géant Casino en Corse, au bénéfice d'associations locales, a permis de mettre en avant le rôle déterminant du Réflexe Solidaire auprès de la presse locale et du grand public.

Ainsi de nombreux titres de presse ont relayé l'initiative : Corse Matin, Grand Lille TV, La Voix du Nord, France 3 Côte d'Opale, Direct Matin, Nord Eclair...

LES PARTENAIRES ET BÉNÉFICIAIRES

Au cours du deuxième exercice, de nombreux partenaires ont rejoint les dispositifs soutenus par Le Réflexe Solidaire.

En premier lieu l'entreprise sociale et solidaire microDON, qui a créé le programme L'Arrondi et les opérations cartes microDON ; mais aussi de nombreuses enseignes de la grande distribution.

Les partenaires majeurs

- microDON
- Franprix
- Monoprix
- Géant Casino Corse
- Auchan

Les autres partenaires

Carrefour Market, Casino, Super U, Intermarché, Leclerc.

Les associations partenaires bénéficiaires ont été nombreuses à rejoindre les dispositifs soutenus par Le Réflexe Solidaire, qu'elles soient de grandes associations nationales, ou de petites associations de proximité.

Les bénéficiaires majeurs

- Croix Rouge Française
- Secours Populaire Français
- AFM Téléthon
- INSEME
- Rire Médecin

Les autres bénéficiaires

Associations locales de solidarité nationale et internationale des départements 75, 78, 95 (voir liste en annexe page 15).

microDON
Donner un peu, plus souvent

franprix

MONOPRIX

Casino



Les partenaires majeurs.

croix-rouge française
Humanisons la vie



AFMTELETHON
RENDEZ-VOUS SOLIDAIRES

INSEME



Les bénéficiaires majeurs.

100% DES DONS REDISTRIBUÉS

Le fonds de dotation Le Réflexe Solidaire permet la centralisation des dons collectés et garantit ainsi une gestion transparente de l'ensemble des flux financiers qui sont intégralement reversés aux associations bénéficiaires.

Le processus de reversement des dons s'organise dans un cycle court :

- dispositif L'Arrondi : sur un rythme trimestriel,
- dispositif opération carte microDON : dans un délai de 60 jours maximum suivant la fin de l'opération.

Le fonds a également dans ses attributions la validation de la participation des associations

bénéficiaires des collectes de dons, et la délivrance des reçus fiscaux qui pourraient être demandés par les donateurs.

Le fonds de dotation a émis :

- 1 reçu fiscal au titre de l'année civile 2013,
- 8 reçus fiscaux au titre de l'année civile 2014 : à 7 donateurs particuliers pour un montant global de 116,84 euros et à 1 donateur point de vente ayant fait un don de 1 000 euros lors de l'opération carte microDON Val d'Oise 2014.

Avec le développement de la générosité embarquée en France et l'objectif du fonds de participer au développement de nouvelles

mécaniques de collecte de dons, des sources de financement autres que l'entreprise sociale et solidaire microDON devraient venir appuyer et renforcer son activité à l'avenir.



LES STATUTS ET LA GOUVERNANCE

Les statuts

Le fonds de dotation Le Réflexe Solidaire est un fonds de redistribution (ou fonds "relais") sans but lucratif et à vocation sociale.

La gouvernance

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du fonds de dotation Le Réflexe Solidaire s'est réuni deux fois au cours de l'exercice et a pris les décisions suivantes :

- la validation d'organisations bénéficiaires des dispositifs soutenus par le fonds,
- l'approbation des comptes du 1^{er} exercice.

Le comité consultatif

Un comité consultatif a été créé et sa composition approuvée par le Conseil d'Administration.

Il est chargé de faire des propositions de politiques d'investissement, d'en assurer le suivi et de proposer des études et des expertises. Il est composé de personnes qualifiées extérieures, au nombre minimum de 6 : 2 membres proposés par le Conseil d'Administration, 2 membres représentants des donateurs, 1 membre représentant de chaque partenaire entreprise.

Le comité a vocation à se réunir au cours de l'année 2016.

Le fonds de dotation a fait une demande d'autorisation d'appel à la **générosité publique** auprès de la Préfecture de Paris en date du 26 février 2015, en vue de la campagne d'envergure nationale s'appuyant sur plusieurs outils de communication et mise en oeuvre à partir de l'automne 2015.

La demande a été acceptée par la préfecture le 3 avril 2015 pour une durée de un an.



Rémy Pautrat
Préfet de Région
honoraire



Yaële Aferiat
Directrice
d'association,
experte en
collecte de fonds



Chris Olivier
Consultante
experte
en études
qualitatives sur le
secteur associatif



**Laurence
Thurion**
Consultante
experte sur les
financements
innovants



**André
Hochberg**
Retraité,
expert en
communication
associative



Benoît Genuini
Dirigeant
associatif



Régis Vabres
Professeur
agrégé de droit,
expert en fiscalité
associative



**Pierre-
Emmanuel
Grange**
Président
fondateur de la
société microDON



Olivier Cueille
Directeur général,
co-fondateur
de la société
microDON

Conseil d'Administration

LES PERSPECTIVES 2015-2016

L'année 2015 marque un tournant dans le développement des outils de générosité embarquée et notamment de L'Arrondi avec une collecte qui ne cesse de s'accroître : près d'un million d'euros en 2014 ; plus de 250 associations bénéficiaires pour un plus grand impact social. Le fonds de dotation en 2015-2016 devra contribuer à sécuriser la croissance de cette nouvelle générosité, et donner les moyens aux partenaires du fonds d'assurer sa mission sociale en plein changement d'échelle.

La campagne de communication L'Arrondi

Dès son lancement L'Arrondi a suscité un bel engouement auprès de la presse et des médias. La notoriété de ces outils de financements innovants auprès du grand public grandit et de plus en plus d'acteurs sont convaincus que la générosité embarquée représente une opportunité d'avenir pour le financement des associations et un nouveau levier pour susciter l'engagement.

Via une quarantaine d'entreprises partenaires, L'Arrondi est proposé chaque mois à des dizaines de milliers de salariés, et des millions de clients en caisse, en ligne ou bancaires.

Aussi, pour qu'un maximum de Français adoptent ce nouveau « réflexe solidaire », microDON s'est lancé dans la réalisation d'une campagne publicitaire. Après 2 ans de préparation, 2015 est l'année qui fera découvrir aux Français massivement L'Arrondi par voie d'affichage, de TV, Web et réseaux sociaux.

L'ambition de cette campagne de notoriété : faire découvrir L'Arrondi, et particulièrement le logo associé. Reconnaissable par tous en magasin, en entreprise ou sur un site Internet, le citoyen saura en le voyant qu'il a la possibilité, s'il le souhaite, d'adopter ce geste solidaire.

Cette campagne sera diffusée gracieusement sur de grandes chaînes nationales comme TF1 en octobre 2015, et déclinée en affichage en Île-de-France et relayée sur le Web. Jouissant d'un important relais auprès de la presse TV, papier, radio, Web... elle a également pour ambition de valoriser les partenaires de L'Arrondi dont le fonds de dotation Le Réflexe Solidaire.

Dons sur TPE

Le programme L'Arrondi va connaître une nouvelle déclinaison à l'horizon 2016 : le dispositif permettra désormais de proposer aux clients des enseignes partenaires de réaliser un don en arrondissant le règlement de leurs achats, à un montant supérieur directement sur les Terminaux de Paiement Électronique des magasins.

Don sur salaire

Le programme multi-enseignes et multi-supports L'Arrondi existe également sur les bulletins de paie. Ainsi, un portail spécifiquement dédié aux collectes de microdons est mis à disposition des clients partenaires. Cette plateforme a pour principe de permettre à tout salarié utilisateur de verser des microdons, par prélèvement direct sur son bulletin de paie en faveur d'associations.

BNP Paribas

s'apprête à soumettre au fonds de dotation un projet de collecte et redistribution de dons des 7 millions de clients BNP. Les clients volontaires pourront programmer un don mensuel de leur compte courant vers les associations du "Projet Banlieue" via Le Réflexe Solidaire. Ce projet sera mis à l'étude au début du prochain exercice.



LES COMPTES AU 31 MARS 2015

Le commissaire aux comptes du fonds de dotation François Jégard, du cabinet Léo Jégard & associés (23, rue du Clos d'Orléans - 94120 Fontenay-sous-Bois) a rendu un rapport sur les comptes annuels

arrêtés au 31 mars 2014 en date du 13 octobre 2015.

Le bilan se totalise à **39 085 €** et fait ressortir un résultat nul.

Le compte de résultat se totalise

en charges à 335 989 € et en produits à 335 989 €

Le rapport est consultable dans son intégralité sur le site : www.lereflexesolidaire.org

ACTIF AU 31 MARS 2015

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net	Exercice précédent (Net)
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations grévées de droit				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
T.I.A.P.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés				
Créances (3)				
Usagers et comptes rattachés				
Comptes affiliés				
Autres créances	36 286		36 286	18 437
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 799		2 799	11 427
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	39 085		39 085	29 863
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement d'obligations (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	39 085		39 085	29 863

(1) Dont droit au bail. (2) Part à - d'1 an Immo. Fin nettes. (3) Part à + 1 an

PASSIF

	31/03/15	Exercice précédent (Net)
FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports	500	500
Legs et donations		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Écarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL (I)	500	500
FONDS DÉDIÉS		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 000	2 000
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	34 585	27 363
instruments de trésorerie		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL (IV)	38 585	29 363
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	39 085	29 863

(1) Dont à plus d'un an. Dont à moins d'un an. (2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques.

COMPTE DE RÉSULTAT

31/03/15

Exercice précédent
(Net)

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net (4)

Production stockée		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	3 065	2 356
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		
Cotisations		
Dons	332 925	250 547
Legs et donations		
Autres produits		
Total des produits d'exploitation (1) (I)	335 989	252 904

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (3)	6 348	3 367
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions		
Autres charges	329 641	249 537
Total des charges d'exploitation (2) (II)	335 989	252 904

1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Excédent attribué ou déficit transféré (III)		
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)		

PRODUITS FINANCIERS

Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)		

CHARGES FINANCIÈRES

Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (VI)		

2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)

3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		

4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)

Impôts sur les bénéfices (IX)		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)	335 989	252 904
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)	335 989	252 904

5. EXCÉDENT OU DÉFICIT (total des produits - total des charges)	0	0
--	----------	----------

(1) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs. (2) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs. (3) Dont crédit bail mobilier. Dont crédit bail immobilier.

ANNEXE

Associations bénéficiaires et montants de l'opération carte microDON Paris 2014

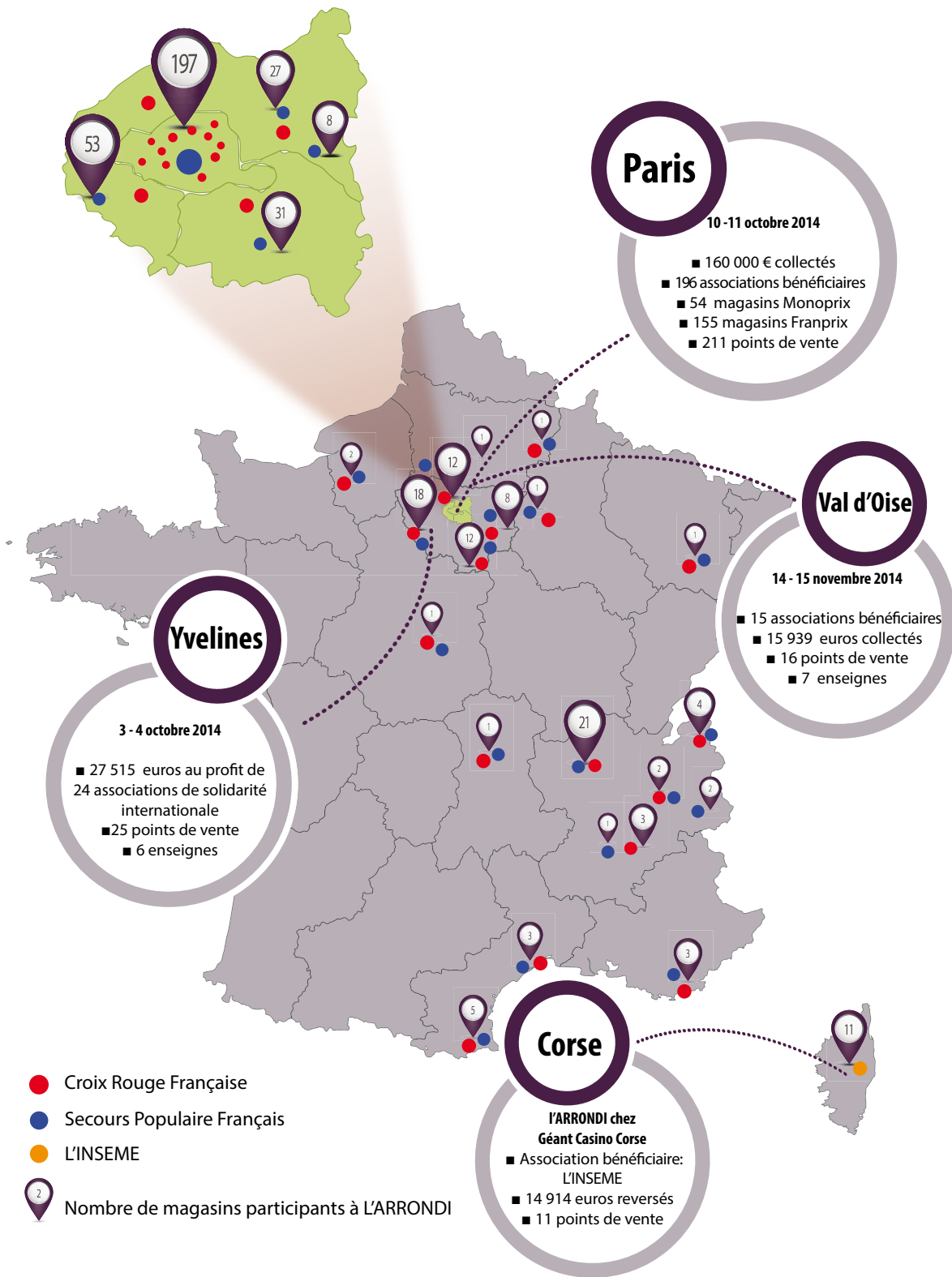
PROTECTION CIVILE DE PARIS - 9729,3€ • MEDECINS DE L'IMAGINAIRE - 3759,04€ • A CHACUN SES VACANCES - 3586€ • PETITS PRINCES - 2666€ • LE REFUGE - 2194€ • ROKPA FRANCE - 1996,17€ • ENVOLUDIA - 1985€ • LES PAPILLONS BLANCS DE PARIS 11 - 1801,6€ • L'ETOILE DE MARTIN - 1794,63€ • ELLE'S IMAGINE'NT - 1623€ • PHILACTIONS - 1562€ • CROQ'L'ESPOIR - 1562€ • YACHAD - 1523€ • MOSAIQUES 9 - 1522€ • AIDE ET ACTION - 1506€ • LAURETTE FUGAIN - 1505,41€ • FRANCOIS AUPETIT - 1379€ • LE MARCHÉ SOLIDAIRE - 1373,72€ • OEUVRE FALRET - 1350,45€ • BAGAGERIE 20 - 1308€ • AUTRE MONDE - 1303€ • ASTREE - 1294,05€ • SUICIDE ECOUTE - 1264€ • CHOCOLAT POUR TOUS - 1252€ • FDFA - 1188€ • VAINCRE LA MISERE PAR... - 1176,31€ • UN COEUR POUR LA SYRIE - 1129,97€ • AIMKTARLOV - 1118,11€ • POUR UN SOURIRE D'ENFANT - 1113,55€ • CLOWNS Z'HOUPITAUX - 1103,11€ • LA PENICHE DU COEUR - 1102,2€ • VISION DU MONDE - 1094,85€ • LES AMIS DE MIKHY - 1068€ • NOUR - 1042,78€ • LES PETITS BONHEURS - 1035€ • ENDI.LIBRE - 1034,34€ • LES AMIS DE L'ENIJE PARIS TOGO - 1033,66€ • TOUPI (TOUS POUR L'INCLUSION) - 1026€ • ARCSF - 1019,9€ • PROMETHÉE HUMANITAIRE - 1000,12€ • GACE (Guinée à construire ensemble) - 989,23€ • DESSINE-MOI UN MOUTON - 966€ • AFRICA SOLIDARITY - 930,22€ • PLANETE ENFANTS - 926,98€ • PRINCESSE MARGOT - 923,31€ • KIF KIF VIVRE ENSEMBLE - 921,41€ • ACTION FROID - 917,8€ • CLUB APPAC - 907,9€ • ENFANTS D'ASIE - 895,83€ • SNC - 894€ • PLANET A.G.R.E.P. - 873,97€ • MYLOCAL PROJECT - 856,41€ • AMA & DEVELOPPEMENT - 852,4€ • CONFEDERATION GENERALE DU LOGEMENT - 852€ • AFCVF - 849,42€ • SOURIRE SANS SOUFFRIR - 847,94€ • ATOUTS COURS - 846€ • YALLA! POUR LES ENFANTS SYRIENS - 825,93€ • L'EPOC - 812€ • NOUVELLE VILLE VIE NOUVELLE - 811,96€ • EDU'KE-NYA - 811,89€ • CODSSY - 805,46€ • DONG HANH - 796,73€ • ALPHA IV - 793€ • SOLIDARITES INTERNATIONAL - 788,49€ • JUSNA - 780,94€ • INSERTION HANDICAP - 777€ • FARANFARE - 757,92€ • L'APPEL - 744,38€ • JN1 FRANCE - 741€ • AMSMGR - 737,44€ • SERVICE PLUS A LA PERSONNE - 731,75€ • FRANCAIS LANGUE D'ACCUEIL - 730,53€ • FFAMH - 728€ • VAINCRE ANOREXIE & BOULIMIE - 719,55€ • SOLIDARITE ENFANCE KHMERE (SEK) - 719,06€ • SNL Paris - 708,8€ • PARTENAIRES - 701,09€ • KROUSAR THMEY - 695,71€ • ACINA - 683,17€ • VILLAGE PILOTE - 675,2€ • KYNAROU - 668,79€ • SOS ENFANTS SANS FRONTIERES - 665,58€ • FIBROME INFO FRANCE - 654€ • L'ENFANT BLEU - ENFANCE MALTRAITEE - 652€ • LIGUE CONTRE LE CANCER - 649,72€ • MONTAGNE DU BONHEUR - 637,49€ • AUTOUR DES WILLIAMS - 637,2€ • UNICEF - 633,64€ • GAS'ESPOIR - 624,99€ • J'IMAGINERAI - 619,29€ • VOYAGE ET SENS - 615,96€ • REVES - 615,93€ • ENFANCE EN SUSPENS - 598,48€ • GRAD GUINEE - 598€ • NINOS DE GUATEMALA - 595,84€ • LEO LAGRANGE (CENTRE SOCIO-CULTUREL M.NOUGES) - 591,09€ • HABITAT & HUMANISME IDF - 586,63€ • MAINS AGILES - 577€ • COEUR DU CINQ - 575,16€ • AL KAWTHAR - 573,73€ • ANIA (Volonté-Actions) - 573,62€ • ABA SUPPORTS - 568,48€ • ALICE PROJECT - 564,05€ • 18EMEZONE - 562,78€ • VILLAGE SAMAANE - 556,28€ • ADESAF - 548,52€ • DANSE EN SEINE - 547,77€ • PARRAINS PAR MILLE - 545,03€ • PLANETE URGENCE - 541€ • CHRISTINA NOBLE - 540,49€ • AREVI - 538€ • SOLIDARITE SORBONNE - 534,43€ • CENT POUR SANG LA VIE - 532€ • LE SOLEIL LEVANT POUR UNE ENFANCE SANS CANCER - 532€ • VELLAI THAMARAI - 530,35€ • LE CARREFOUR DES SOLIDARITES - 529,24€ • COROT ENTRAIDE - 525,45€ • ASPECT (Axe de Solidarité pour la Promotion de l'Education et de la Culture pour Tous) - 522,92€ • ENFANTS & DEVELOPPEMENT - 516,17€ • YAADAL MARCHONS ENSEMBLE - 515,5€ • LES CHAMPS DU COEUR - 506,48€ • PARTAGE - 497,91€ • ACASA - 496€ • ASEPT - 495,36€ • AFRIKA TISS - 492,13€ • MAMANS SANS FRONTIERES - 490,94€ • LES ATELIERS DU TRAVAIL - 488,22€ • ESPOIR DE CÔTE D'IVOIRE - 480,42€ • APPRENTIS D'AUTEUIL - 477,04€ • DON DU SANG - 459€ • LES JEUNES POUR LE DEVELOPPEMENT DE SEFETO - 457,73€ • ORPHELINS SIDA INTERNATIONAL - 450€ • MEDAIR - 411,16€ • AAEEH - 399,19€ • AEFAR (AN EYE FOR AN EYE) - 398,45€ • ACCUEIL GOUTTE D'OR - 390,7€ • LA CAMILLIENNE - 379,22€ • PROMOCULTURE & HUMANITAIRES - 378,08€ • BENKADI AFEMA 20 - 377,7€ • SOLIDARITE - 375,13€ • LES FILLES DU FACTEUR - 356€ • LA LUCIOLE - 336€ • LA VOIX DE L'ENFANT - 318,59€ • PROLIFIC - 310€ • AFRANE - 306,71€ • ARC EN CIEL SANS FRONTIERE - 298,56€ • OLPC - 293,92€ • ASEDOS SANS FRONTIERES - 291,35€ • HABITAT CITE - 290,71€ • INTEGRATION 21 - 290€ • FRERES - 289,93€ • AMBOHIMALAZA - 278,17€ • COLLECTIF HAITI DE FRANCE (CHF) - 276,59€ • CITOYENS DES RUES - 271,39€ • AFRIQUE PLEINE D'AVENIR - 265€ • CERCLE AMITIE ET PROGRES - 258,5€ • ASSDR - 256,37€ • LIONS CLUB PARIS ILE DE LA CITE - 255,75€ • FLORIMONT - 247,69€ • CHASEA - 246,34€ • COUD'A'COUD - 241,82€ • PIKPIK ENVIRONNEMENT - 236,39€ • IMPACT EUROPEAN - 236,34€ • ECOLES DU MONDE - 234,17€ • CENTRE LGBT - 230,73€ • ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRETES - 225,71€ • ASTRAME - APRES LA RUPTURE - 211,7€ • ESSOR LANGUE ET PARTAGE CULTUREL - 205,26€ • CONTACT - 202€ • BLUE ENERGY - 195€ • CLICHES URBAINS - 194€ • DIGNITE CARREFOUR DES GENERATIONS - 185,5€ • GAB CONNECTION - 184,17€ • CHORBA POUR TOUS - 177,47€ • LA BARQUE ACSC - 173,81€ • CULTURE(S) EN HERBE(S) - 171,87€ • ONE, TWO, THREE...RAP! - 158€ • DHIYA - 157,48€ • MOM DIDOT - 148,09€ • CREAQUARTIER - 117,31€ • FRANCE INDE KARNATAKA - 110,79€ • Futur au Présent - 110,16€ • FAOD - 102,96€ • SOLIDARITE ENFANT ATAKORA - 94,16€ • GRAINES DE PARTAGE - 93,4€ • UN JEUNE UN METIER - 84,11€ • ANVP - 67,37€ • PEACE & LOVE - 53,32€ • PAFHA - 46€ • VILLAGE DES BAOBABS - 38€ • AVANTIC - 23,03€ • LEWAHAMATH - 4€ • **SECOURS POPULAIRE Français** • Secours Populaire Français Comité de PARIS - 31901,16€ • Secours Populaire Français Comité du 92 - 4882,84€ • Secours Populaire Français Comité du 69 - 3417,94€ • Secours Populaire Français Comité du 60 - 2721,01€ • Secours Populaire Français Comité du 78 - 1666,48€ • Secours Populaire Français Comité du 91 - 1432,19€ • Secours Populaire (Argenteuil) - 1355,36€ • Secours Populaire Français Comité du 93 - 1151,81€ • Secours Populaire Français Comité du 94 - 987,96€ • Secours Populaire Français Antenne de Mee - 700,33€ • Secours Populaire Français Comité du 26 - 614,46€ • Secours Populaire Français Comité du 38 - 525,61€ • Secours Populaire Français Comité du 83 - 516,39€ • Secours Populaire Français Comité du 66 - 476,56€ • Secours Populaire Français Comité de Pontault Combault - 380,56€ • Secours Populaire Français Comité du 74 - 329,6€ • Secours Populaire Français Comité du 73 - 309,48€ • Secours Populaire Français Comité du 77 - 185,51€ • Secours Populaire Français Comité du 34 - 178,41€ • Secours Populaire Français Comité du 27 - 134,38€ • Secours Populaire Français Comité de Meaux - 109,92€ • Secours Populaire Français Comité du 41 - 73,94€ • Secours Populaire Français Comité d'Aulnay - 43,07€ • Secours Populaire Français Comité de Limay - 16,15€ • **CROIX ROUGE FRANÇAISE** • Croix Rouge Française Paris - 25001,88€ • Croix Rouge Française UL 92 - 5536,41€ • Croix Rouge Française UL 94 - 2843,89€ • Croix Rouge Française UL Val d'Oise - 1983,59€ • Croix Rouge Française UL Lyon Centre - 1966,47€ • Croix Rouge Française UL 78 - 1773,9€ • Croix Rouge Française UL 91 - 994,66€ • Croix Rouge Française UL 93 - 692,19€ • Croix Rouge Française UL 74 - 497,73€ • Croix Rouge Française UL 77 - 429,81€ • Croix Rouge Française UL 38 - 267,21€ • Croix Rouge Française UL 83 - 193,96€ • Croix Rouge Française UL Aisne - 155,44€ • Croix Rouge Française UL Reims - 149,44€ • Croix Rouge Française UL Lyon Est - 115,74€ • **Grandes et moyennes Assos** • INSEME - 19209,14€ • AFM-Téléthon - 13811,15€ • Rire Médecin (siège Paris) - 4224,3€ • BLOUSES ROSES LILLE - 2036,97€ • Adapt Equit - 861,12€ • Panier de la Mer - 771,55€

Associations bénéficiaires et montants des opérations carte microDON

Yvelines et Val d'Oise 2014

ASSOS OP YVELINES 78 2014 - 26791,57€ • GAEE - 6092€ • Technap - 4012€ • Enfance Partenariat Vietnam - 3984€ • EDDISCA - 1810€ • Moto Action Sida - 1464€ • Mali-Médicaments - 1371,21€ • Solidarité Ndem France - 1043,47€ • kassoumai 78 - 1000€ • Passerelles - 705,25€ • RAP-2D - 681,3€ • Merveilles du Togo - 622€ • Ecole Jeanne Blum - 559,09€ • ADT - 532,01€ • UMAGNYTERRE - 508,46€ • Lumières de madagascar - 467,88€ • ASAPEA - 406€ • Buc tiers monde - 364€ • ADEB - 350,64€ • SADEMA - 322,07€ • Rives du Samanssa - 241,36€ • KTF - 150€ • DIMPA - 54,83€ • Ball e Golle - 50€ • **ASSOS OP VAL DOISE 95 2014** - 11348,02€ • One Love - 3122€ • Amour d'Enfants - 1800€ • Les Amis de Gianpaolo - 1458,14€ • Pour une enfance - 1191,7€ • ALMOHA - 710€ • ODAPEI 95 (Crèche la Ribambelle) - 685,82€ • JALMALV - 662€ • PROTECTION CIVILE DE PARIS - 518,57€ • Préparons l'Avenir de nos Enfants - 494,26€ • FMH95 - 374,12€ • Les Enfants De La Réussite - 227,41€ • Racines et horizons - 104€

LES POINTS DE COLLECTES



Le Réflexe Solidaire

49 bis, rue de Lourmel - 75015 Paris
 Tél. : 01 85 08 60 68
 Adresse de correspondance :
 170, rue Raymond Losserand - 75014 Paris
 Mail : contact@lereflexesolidaire.org
www.lereflexesolidaire.org